



Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M^{me} Judith Lavoie, Table filière pomme
Entrepositaires

28 août 2019

PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2019

Décision du comité de prix du 27 août 2019 des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0725 \$/lb ou 3,05 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,0963 \$/lb ou 4,04 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,0963 \$/lb ou 4,04 \$/minot de 42 lb
À compter du début de la récolte	Tardives 0,07 \$/lb ou 2,94 \$/minot de 42 lb pour les 30 premiers millions de livres. Le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire.	Tardives 0,1375 \$/lb ou 5,78 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage) 0,11 \$/lb ou 4,62 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter du prix des pommes tardives.

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2019

Décision du comité de prix du 19 août 2019 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de maintenir le prix des premières variétés tardives et fixer le prix des variétés McIntosh et Ginger Gold :

Date	Sunrise (minot : 42 lb)	Paulared (minot : 42 lb)	Lobo (minot : 42 lb)	McIntosh Ginger Gold (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$
Note : Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.				
Promotions ciblées (sans complément de prix)				
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac			
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) – (sans complément de prix)				
À compter du début de l'écoulement	<p><u>Pommes vendues en sac (EMBALLÉES) :</u> Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variété McIntosh en sac de calibre égal ou inférieur à 125, mais vendues en cellule pour fins d'exportations aux États-Unis ou pour le commerce outremer.</p> <p><u>Pommes vendues en vrac (NON-EMBALLÉES) :</u> Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac suite au classement réel, excluant le déclassement.</p>			

S : sac C : cellule

PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES :

Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante : Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2019



Le 26 août 2019, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de devancer les dates de mise en marché de la Paulared et Sunrise au 30 août (ci-dessous inscrites) dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET	03	10	17	24	31
			Jaune transparente Lodi		
AOÛT	07	14	21	28	30
	Rouge hâtive Vista Bella	Vista Bella	Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba	Paulared Sunrise
SEPTEMBRE			11	18	25
			Paulared Sunrise Lobo*	Paulared Sunrise Lobo Gingergold	Paulared Lobo Gingergold McIntosh*
OCTOBRE	02	09	16		
	Lobo Gingergold McIntosh Gala Honeycrisp Spartan	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Cortland Délicieuse Jaune	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Cortland Délicieuse Jaune Ambrosia Délicieuse rouge Empire		

*Quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure judiciaire nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non autorisés.**

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)				
	Prix / minot de 42 lb			
	Paulared	McIntosh	Cortland, Spartan, Empire	Gala
À compter du début de l'écoulement	11,90 \$	11,90\$	À venir	À venir
*Précisions sur Pompouce : Le prix des pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po est 30 % de moins que les pommes en sac.				

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **mardi 3 septembre 2019 à compter de 13 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tardives.

RECOMMANDATIONS D'ENTREPOSAGE 2019

Variété	AC	O ₂ (%)	CO ₂ (%)	Température °C (°F)	Durée de conservation (mois)
Cortland	Standard (S)	2,5	2,5	0 (32)	4 – 6
	S (+ SmartFresh)	2,5	2	2-3 (35-37)	6 – 8
Empire	Standard (S)	2,5	2	2(35)	5 – 7
	S (+ SmartFresh)	2,5	< 0,5* 2**	1-2 (34-35)	> 7
	S (+ SmartFresh + DPA)	2,5	2	2 (35)	> 7
	Niveau d'O ₂ faible***	1,5	1	1-2 (34-35)	> 7
Gala	Standard (S)	2-2,5	1.5-2	0 (32)	5 – 7
	S (+ SmartFresh)	2-2,5	1.5-2	1 (34)	6 – 8
	Niveau d'O ₂ faible***	1,5	1	1 (34)	> 7
Honeycrisp	7 jours 10°C + 1 mois 3°C réfrigéré avant AC	3	1,5	3 (37)	5 - 6
McIntosh	Standard (S)	2,5	2,5* 4,5**	3 (37)	5 – 6
	S (+ SmartFresh)	2,5	< 0,5* 4,5**	3 (37)	6 – 8
	S (+ SmartFresh + DPA)	2,5	2,5* 4,5**	3 (37)	6 – 8
Spartan	Standard (S)	2,5	2,5	0 (32)	6 – 7
	S (+ SmartFresh)	2,5	2,5	0-1 (32-34)	6 – 8

*Les 6 premières semaines

**Pour le reste du temps d'entreposage

*** Les niveaux d'O₂ peuvent être plus faibles en fonction de la réponse physiologique des fruits (ex. : respiration, éthanol, etc.) mais il faut toujours s'assurer que le niveau de CO₂ est égal ou inférieur à l'oxygène (O₂).

Adapté de *Controlled Atmosphere Storage Guidelines and Recommendations for Apples*, J.R. DeEll

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS EN DATE DU 28 AOÛT 2019

Nous vous transmettons la première liste des agents autorisés en date du 28 août 2019 pour la saison de commercialisation 2019-2020.

Année de commercialisation 2019-2020

Agents autorisés (Producteurs-emballleurs)

FRUITS ET LEGUMES RG INC. 29, Lamartine Est L'Islet (secteur St-Eugène) GOR 1X0 418 247-5478	MAISON DE LA POMME INC. 32, route 237 Nord Frelighsburg J0J 1C0 450 298-5275	POMMES ENDERLE INC. 514, James Fisher Hemmingford JOL 1H0 450 247-2463	VERGER DES BOIS-FRANCS INC. 304, route 116 Est Princeville G6L 4K6 819 364-5783	VERGER MAÏA INC. 2530, rue Principale St-Joseph-du-Lac JON 1M0 450 623-0927	VERGER ROGER COTE INC. 785, rue Principale Rougemont JOL 1M0 450 469-2997
VERGERS ARCHAMBAULT SENC 1140, rang Papineau St-Paul-d'Abbotsford J0E 1A0 450 379-5838	VERGERS CATAPHARD & FILS INC. 1802, rue Principale St-Joseph-du-Lac JON 1M0 450 623-6783	VERGERS RÉMILLARD INC.(LES) 3185, rang Lemieux Franklin JOS 1E0 450 826-3751			

Agents autorisés (Emballleurs)

9050-3665 QUÉBEC INC. (GUERTIN & ALIX) 313, rue McIntosh Rougemont JOL 1M0 450 947-0555	JEAN-YVES BOILEAU & FILS (2006) INC. 355, route 202 Havelock JOS 2C0 450 826-4222	NATURPAC 105, rue de la Pommeraie St-Joseph-du-Lac JON 1M0 450 473-3750	VERGER PAUL JODOIN INC. 3333, rang du Cordon St-Jean-Baptiste JOL 2B0 450 467-4744	VERGERS ST-PAUL INC. 195, rue Principale Est St-Paul-d'Abbotsford J0E 1A0 450 379-9769
--	--	--	---	---

Agents autorisés (Producteurs qui emballent seulement leur production)

DOMAINES ROKA INC. (LES) 2, chemin du Sous-Bois Mont-St-Grégoire J0J 1K0 514 804-6450	FERME DENIS ET FRERES SENC 10524, rang de la Fresnière Mirabel J7N 2R9 450 258-4324	POLYCLTURE PLANTE (1987) INC. 8684, chemin Royal Ste-Pétronille, I.O. G0A 4C0 418 828-9603	VERGER BIO D'OKA 445, rang de l'Annonciation Oka JON 1E0 450 479-6464	VERGER JOANNETTE 166, rue du Parc St-Joseph-du-Lac JON 1M0 514 436-3527	VERGERS GUINDON & FILS INC. 2454, rue Principale St-Joseph-du-Lac JON 1M0 450 430-8002
--	---	---	--	--	---

Agents autorisés (Acheteurs)

9054-2291 QUEBEC INC
(Francis Lavoie)
120, de la Montagne
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3894

A. LASSONDE INC.
170, 5e avenue
Rougemont
JOL 1M0
450 469-4926

COURTAGE BLAIR
BROKERAGE LTD
1500, route 202
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2512

DISTRIBUTIONS
RICHARD BOUTIN INC.
15, rue Industrielle
Ste-Claire
GOR 2V0
418 883-4258

ENTREPRISES SER-BER
ENR.
6707, rang 5
Beaulac-Garhby
GOY 1B0
418 449-1558

FERME C.M.J.I ROBERT
INC.
1105, Petite Caroline
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3153

GESTION RONALD
LAVALLEE INC.
312, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 473-4144

PIERRE DAGENAIS ET
FILS INC.
463, rue Notre-Dame
C.P 547
St-Chrysostome
JOS 1R0
514 387-4323

TRANSPOM HUSEREAU
215, rang Ste-Sophie
Oka
JON 1E0
450 479-6609

VERGERS DU
MONASTÈRE INC.
1105, Petite Caroline
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3153

VERGERS LAFRANCE
INC.
1473, chemin Principal
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 491-7859

VERGERS LEAHY INC.
1772, route 209
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2544

Regroupements régionaux

MAISON DE LA POMME
INC.
32, route 237 Nord
Frelighsburg
JOJ 1C0
450 298-5275

Daniel Ruel, agr.

Les Producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiques\2019-2020\com 28-08-19.doc